



Communiqué de presse

Date : 25 mai 2023
Embargo : 25 mai 2023, 9h00

Éliminer les discriminations structurelles dans le système éducatif : la Confédération, les cantons et l'économie doivent agir

Berne, le 25 mai 2023. Bien que l'égalité entre femmes et hommes progresse en Suisse, les jeunes femmes gagnent moins que les jeunes hommes déjà à l'entrée dans la vie active et elles fournissent dès le départ une part plus grande du travail de care non rémunéré. Les stéréotypes sur les rôles de genre favorisent ces inégalités. Pour atteindre l'égalité dans les faits, il faut donc prendre des mesures dans le domaine de l'éducation et de la formation. La Commission fédérale pour les questions féminines CFQF adresse des recommandations dans ce sens à la Confédération, aux cantons et à l'économie.

Les jeunes femmes* sont l'une des priorités thématiques de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF durant la législature en cours. La commission a donc réuni et analysé des faits et chiffres sur la situation des jeunes femmes en Suisse : c'est l'objet du rapport Bornatici, qu'elle a publié en 2022. Se fondant sur ce rapport, la commission présente aujourd'hui ses recommandations aux actrices et acteurs concernés.

Recommandations concernant l'école, le choix professionnel, la formation professionnelle et la formation continue

L'assimilation de représentations et d'attributions genrées commence à la naissance et se poursuit dans le milieu familial, scolaire et professionnel. L'école a un rôle important à jouer dans l'élimination des inégalités car elle est une enceinte où l'on peut réfléchir sur les genres et l'égalité. D'où l'importance de deux démarches : ancrer les questions de genre dans les plans d'études cadres en leur conférant un caractère

obligatoire ; et s'assurer que tous les moyens d'enseignement présentent les genres de manière non discriminatoire. Plus tard, lors du passage de l'école au monde du travail, les valeurs et les comportements genrés sont souvent reproduits : les jeunes filles limitent leur choix professionnel à un petit nombre de domaines et de métiers qui sont souvent moins bien rémunérés et qui offrent moins de possibilités de formation continue. Le personnel enseignant et les équipes des centres d'orientation ont un rôle crucial à jouer à ce stade. Il faut donc renforcer leur sensibilité aux causes structurelles et institutionnelles d'un choix professionnel genré. En effet, les inégalités de genre dans la vie professionnelle culminent dans une forte ségrégation horizontale du marché du travail, qui entraîne des inégalités salariales et de grandes disparités dans les possibilités de carrière. Pour lutter contre ce phénomène, il faut renforcer la mixité dans la formation professionnelle par des mesures ciblées et éliminer les discriminations structurelles dans les métiers comptant une proportion élevée de femmes. Enfin, et ce n'est pas moins important, il faut s'assurer que les femmes restent dans la voie professionnelle qu'elles ont choisie et qu'elles n'interrompent ou ne quittent pas leur activité professionnelle. Cela demande des mesures de lutte contre la discrimination dans les métiers atypiques du point de vue du genre. Il faut également améliorer les possibilités de formation continue dans les professions comptant une forte proportion de femmes.

Confédération : il faut un rapport sur l'élimination des stéréotypes de genre

Même si, dans notre pays, l'éducation est avant tout du ressort des cantons, la Confédération et l'économie jouent un rôle crucial dans les domaines de la formation professionnelle et de la formation continue. C'est pourquoi les présentes recommandations de la CFQF s'adressent à ces trois ensembles d'actrices et d'acteurs.

De plus, la Stratégie Égalité 2030, que le Conseil fédéral a adoptée en avril 2021, confère un rôle déterminant à la Confédération. Il s'agit de la première stratégie nationale qui vise à promouvoir spécifiquement l'égalité entre les femmes et les hommes. La CFQF invite donc la Confédération à intégrer dans la Stratégie Égalité 2030 les présentes recommandations relatives à l'éducation et à la formation et à compléter dans ce sens les objectifs et les mesures de la stratégie.

Enfin, la CFQF en appelle au Conseil fédéral pour qu'il présente un rapport exposant les mesures prises par la Confédération et les cantons pour lutter contre les stéréotypes de genre dans l'éducation et la formation et leur efficacité. Cette analyse détaillera la situation et contribuera à faire connaître et à partager des exemples de bonnes pratiques.

Les recommandations en un coup d'œil

Éducation scolaire : plans d'études cadres et moyens d'enseignement

1. *Ancrer les questions de genre dans les plans d'études cadres en leur conférant un caractère obligatoire*
2. *Employer des moyens d'enseignement donnant une représentation des genres diverse et non hiérarchisée*

Soutien dans le choix professionnel

3. *Renforcer les compétences du personnel enseignant et des conseillères et conseillers d'orientation en matière de genre*

Réduction de la ségrégation selon le genre dans la formation professionnelle

4. *Renforcer la mixité dans la formation professionnelle*
5. *Éliminer les discriminations structurelles dans les métiers typiquement féminins*

Maintien dans la voie professionnelle choisie

6. *Aider au maintien dans les métiers atypiques du point de vue du genre*
7. *Améliorer les possibilités de formation continue dans les métiers comptant une forte proportion de femmes*

Recommandations

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, Éliminer les discriminations structurelles dans l'éducation et la formation : la Confédération, les cantons et l'économie sont invités à agir. Recommandations découlant de l'étude « La situation des jeunes femmes en Suisse », mai 2023.

Étude bibliographique

Christina Bornatici, La situation des jeunes femmes en Suisse. Revue de la littérature (version intégrale). Sur mandat de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. Berne 2022. 105 p.

Ces deux publications sont disponibles sur : www.comfem.ch

Contact/Renseignements

Bettina Fredrich, responsable du secrétariat de la CFQF
Tél. : +41 58 483 99 40 / bettina.fredrich@ebg.admin.ch

Yvonne Schärli, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF
Tél. : +41 79 371 85 94 / yvonne.schaerli@bluewin.ch

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF
Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne
Tél.: +41 58 462 92 75 / ekf@ebg.admin.ch

[Twitter: @ekf_cfqf](https://twitter.com/ekf_cfqf)

[LinkedIn](#)

[Instagram](#)